

Qualité des eaux de consommation humaine

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Contrôle sanitaire fixé par décision de l'ars

Unité de gestion: SIEBAG

Exploitant: SIEBAG

Prélèvement et mesures de terrain réalisés le 10 avril 2024 à 10h19 pour l'ARS.

Par le laboratoire: LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation:

STATION TARSAC (BANET) - (STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION)

Type d'eau: Esu+eso turb >2 applicable au pmd

Nom et localisation du point de surveillance:

STATION RISCLE (PUITS TARSAC "BANET") - TARSAC (ROBINET EVIER STATION)

Code du point de surveillance: 0000000974

Code installation: 000310

Numéro de prélèvement: 00093392

Conclusion sanitaire de l'ARS :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Bulletin édité le lundi 29 avril 2024

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

			Références de qualité		Limites de qualités	
	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi